



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Africa Unite, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Élimination de la pauvreté au cours des quinze prochaines années : la question de la jeunesse

Introduction

Des initiatives visent actuellement à réduire et à éliminer la pauvreté, qui a été le thème central de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a eu une réduction significative des niveaux de pauvreté au cours des quinze dernières années. Face à ce progrès, il y a toujours lieu de se demander si les ressources que l'Afrique a à sa disposition se traduiront par un développement important des pays africains et des changements bien réels dans la vie des pauvres, notamment les jeunes. Des éléments laissent penser que l'Afrique risque de ne pas saisir la chance qui se présente actuellement à elle de mettre fin à la pauvreté, et ce en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels figure notamment l'incapacité de l'Afrique à transformer son avantage démographique, à savoir les jeunes, en une force économique dynamique. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'attache à éliminer la pauvreté au cours des quinze prochaines années.

En Afrique du Sud, les enfants et les jeunes (de moins de 35 ans) représentent 65 % de la population et c'est ce groupe de population qui est gravement touché par la pauvreté. Bien souvent, l'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé, au travail décent et aux débouchés économiques est limité et la sécurité des communautés n'est pas garantie. Tous ces facteurs contribuent à la pauvreté des jeunes, les ménages dirigés par des enfants et des jeunes étant les plus touchés.

Il est important de reconnaître qu'il y a eu différents programmes et initiatives qui visent à réduire la pauvreté par le biais de la mise en œuvre de divers projets de microfinancement, de microcrédit et de micro-prêts, le renforcement de la qualité de l'éducation au VIH/Sida et des soins de santé et l'amélioration de l'accès à l'éducation.

En ce qui concerne l'éducation, l'Afrique du Sud enregistre un écart important entre l'enseignement dispensé aux habitants des implantations sauvages et celui dispensé aux résidents de collectivités plus privilégiées.

Outre les inégalités en matière d'éducation, il y a des milliards de personnes dans le monde qui n'ont pas accès à l'eau non polluée et à assez de nourriture, à des soins de santé adéquats, à un logement convenable et à des installations d'assainissement appropriées. Ce sont des problèmes auxquels Africa Unite fait face tous les jours dans la province de Western Cape et d'autres provinces sud-africaines. Nous nous trouvons quotidiennement confrontés aux inégalités structurelles qui se manifestent tant au niveau local qu'au niveau international et mondialisé.

But

Le but de cette déclaration est de faire participer les jeunes à la formulation des programmes et des initiatives qui visent à éliminer la pauvreté d'ici à 2030.

Objectif

Cette déclaration a pour objectif d'éclairer la conception de stratégies et de programmes axés sur l'élimination de la pauvreté en privilégiant les objectifs de

développement relatifs aux jeunes, dans le dessein de créer des capacités et ouvrir des débouchés.

Vue d'ensemble

En Afrique du Sud, des problèmes structurels liés aux inégalités socioéconomiques existent depuis longtemps. On citera à titre d'exemple le cas des municipalités avec lesquelles nous travaillons en étroite collaboration, comme Marikana et Du Noon. Africa Unite a créé Singamakalipha, un tutoriel exécuté dans la municipalité de Gugulethu. Ce tutoriel permet aux élèves de la première à la troisième année d'améliorer leur niveau en mathématiques et en anglais. Il aide aussi les enfants de la région à atteindre des niveaux plus élevés de réussite scolaire pour se mesurer à leurs camarades des zones mieux dotées en équipements et en services sociaux. L'accès à l'éducation demeure une question essentielle en Afrique du Sud, étant donné que les bons établissements d'enseignement primaire et secondaire sont difficiles d'accès pour une grande partie de la population sud-africaine en raison de problèmes de violence, des inégalités structurelles, du manque d'enseignants qualifiés, entre autres obstacles. Africa Unite continuera de soutenir les initiatives au niveau local pour enrichir l'expérience des élèves du primaire et du secondaire et les aider par des actions en faveur de l'autonomisation des populations locales qui auront un impact considérable sur leur environnement éducatif, tout en leur permettant de créer l'entraide locale.

Pour éradiquer la pauvreté, il faut commencer par prendre des mesures pour s'assurer que les jeunes issus des populations marginalisées et démunies soient capables d'entreprendre des études plus poussées, d'avoir une pensée critique et de parvenir aux normes établies en matière d'éducation nationale afin de poursuivre leurs études supérieures. Ces mesures contribueront à la formation d'une génération de jeunes confiants en eux-mêmes, autonomes, instruits et engagés de manière critique, et leur permettant d'accéder à des marchés de l'emploi dont ne bénéficiaient auparavant que les jeunes issus de milieux plus favorisés. Elles favoriseront également le développement de l'esprit d'entreprise et, par conséquent, la création de marchés de l'emploi destinés à un pays où le sous-emploi est élevé.

Il est important de souligner qu'un an s'est écoulé depuis l'adoption par l'ONU du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectifs de développement durable) qui a remplacé les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est l'expression et l'engagement ferme des dirigeants du monde et des États membres des Nations Unies de résoudre les problèmes les plus difficiles auxquels le monde est confronté, en l'occurrence la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques. Les objectifs de développement durable ont été élaborés autour du thème « ne pas faire de laissés-pour-compte ». Et l'Afrique du sud est en voie d'intégrer les objectifs de développement durable dans son plan national de développement, qui prévoit une politique nationale de la jeunesse.

Le Programme 2030 s'attache à donner des moyens d'action aux jeunes (paragraphe 23), souligne que le chômage des jeunes est un problème de taille (paragraphe 14) et s'engage à assurer une éducation équitable et inclusive, à garantir l'accès à des soins de santé de qualité, à promouvoir une croissance économique partagée et l'emploi des jeunes, notamment par la mise en œuvre d'ici à 2020 d'une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes. D'autres volets du programme, notamment l'édification de sociétés pacifiques, la promotion de la bonne

gouvernance et l'accès aux technologies, sont pertinents pour l'autonomisation des jeunes.

Les principales caractéristiques des objectifs et cibles pertinents pour les jeunes doivent exister au niveau des pays, dans les plans de développement nationaux, les politiques, les programmes et les dépenses publiques.

La marche à suivre

Les données provenant de 8000 jeunes sud-africains ont montré que les objectifs prioritaires de ce groupe de population sont l'accès à de meilleurs services de santé, à une éducation de qualité et inclusive, à l'emploi et aux débouchés économiques, ainsi que l'édification de sociétés pacifiques et la promotion de la bonne gouvernance. Ces objectifs prioritaires se retrouvent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous aimerions proposer les trois mesures prioritaires suivantes en faveur de l'autonomisation des jeunes et de l'élimination de la pauvreté :

1. Assurer l'autonomisation des jeunes

D'ici à 2030, l'ensemble des acteurs du développement (gouvernements africains, partenaires de développement, entreprises africaines et mondiales, la société civile et les milieux universitaires) reconnaissent les jeunes comme des agents et des catalyseurs de développement, d'initiatives et de progrès dans les secteurs sociale, économique et politique. Ces acteurs offrent activement aux jeunes la possibilité de participer dans tous les secteurs pour faire en sorte que l'épanouissement des jeunes soit intégré dans tous les aspects du programme de développement. Ces objectifs intégrés devraient permettre d'augmenter les capacités, de créer des débouchés et d'aider davantage les jeunes à atteindre un niveau de vie décent.

Les cibles suivantes axées sur les jeunes et faisant partie des objectifs de développement durable permettront de renforcer les capacités des jeunes, de leur garantir des débouchés et des environnements sûrs :

- Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'obtention de résultats positifs dans le cadre de ces objectifs doit reposer sur le principe visant à « ne pas faire de laissés-pour-compte ». Nous devons accorder la priorité aux jeunes qui vivent dans la pauvreté et sont marginalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030.

2. Investir dans la jeunesse

Les ressources budgétaires allouées aux objectifs relatifs aux jeunes doivent être suffisantes pour respecter les engagements pris. Étant donné que les finances publiques nationales et internationales sont en train d'être alignées sur les priorités définies dans les objectifs de développement durable, il est important de déclarer intouchables les budgets consacrés à l'éducation et aux soins de santé, à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes. Il faut veiller à ce que les dispositifs en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes soient bien dotés en ressources et orientés convenablement vers les jeunes marginalisés, dont la majorité travaille dans de petites exploitations agricoles et le secteur informel. Le principe de ne pas faire de laissés-pour-compte devrait s'appliquer aux processus d'autorisation budgétaire.

3. Suivre les progrès : garantir la participation des jeunes aux processus de suivi et d'examen

Le mécanisme de suivi et d'examen doit être participatif et ouvert à tous. Les plateformes nationales d'examen et de suivi devraient compter parmi leurs membres un représentant de la jeunesse. Les organisations de la société civile dédiées aux jeunes devraient participer au mécanisme de suivi aux niveaux local et national. L'accent devrait être mis sur ce qui suit :

- La production et l'utilisation de données axées sur les préoccupations des jeunes dans l'application du principe de responsabilité dans le cadre des objectifs et cibles liés aux jeunes.
- Les indicateurs nationaux devraient être ventilés par âge et par sexe.
- Les mesures incitatives prises pour garantir l'application du principe de responsabilité doivent accorder la priorité aux résultats et à l'apprentissage.

Conclusions

Pour éliminer la pauvreté d'ici à 2030, la stratégie devrait porter sur l'amélioration et le renforcement de la capacité des jeunes à être opérationnels, à accéder aux débouchés économiques et à créer des espaces leur permettant de participer et d'agir dans les sphères sociale et politique. Néanmoins, nous reconnaissons l'importance des filets de sécurité sociale dans la réduction de la pauvreté.